L’Etat absent ? Le Maire de Marignane équipe ses profs de bombes lacrymos !

écrit par Christine Tasin | 21 janvier 2024

Pour Éric Le Dissès, les enseignants et personnels sont devenus des « personnes à risques » et la police nationale ne peut pas protéger « chacun » d’entre eux. PHOTO unsplash (PHOTO unsplash)

Pour Éric Le Dissès, les enseignants et personnels sont devenus des « personnes à risques » et la police nationale ne peut pas protéger « chacun » d'entre eux. PHOTO unsplash (PHOTO unsplash)

Voilà une initiative qui va faire couler beaucoup d'encre et qui, à mon avis, pourrait se terminer au mieux au tribunal et au pire par l'éviction de Éric Le Dissès de ses fonctions de maire.

Des bombes lacrymogènes « octroyées gratuitement par la commune » et une « alarme bracelet ou collier », pour faire face aux intrusions dans les écoles. C'est ce qu'a proposé dans un courrier Éric Le Dissès (DVD) aux enseignants et à « certains employés de cantine et du péri-scolaire », estimant le nombre de policiers « ridicule ». Surfant volontiers sur la peur, l'édile ose : si les personnes qui ont affronté l'assassin de Dominique Bernard avaient été équipées, « l'affaire était entendue ».

https://www.lamarseillaise.fr/societe/le-maire-propose-aux-enseignants-de-les-armer-AC15355216

Il est évident que la décision de Eric Le Dissès est juste et même nécessaire eu égard aux risques élevés d'entreprises terroristes visant notamment l'école. Merci encore mille

fois à Macron (et ses prédécesseurs, même s'il met les bouchées doubles) et à l'UE.

Il a raison, bien évidemment qu'il ne peut pas y avoir un bataillon de policiers prêts à intervenir devant chaque établissement scolaire et que, faute de virer à la pelle les OQTF, les clandestins et de rétablir de vraies frontières, nos gosses et nos concitoyens sont en danger partout, notamment dans les écoles.

On peut néanmoins s'attendre à une campagne violente contre **Eric Le Dissès**. D'abord les lacrymos ne sont autorisées que chez soi, pas à l'école et donc si Darmanin envoie de zélés policiers fouiller les profs et employés de cantine, ils peuvent être condamnés. D'ici à ce que le préfet prenne d'autorité la place du Maire, démis de ses fonctions par les plus hautes autorités, il n'y a qu'un pas…

Et j'imagine les cris d'orfraie que vont pousser nos gauchos préférés, accusant le Maire de faire monter « le sentiment d'insécurité » (bien plus grave que l'insécurité elle-même, comme chacun sait). Et comme le Maire n'est pas estampillé écolo-dingo, ni LFI, ni PC-PS… il doit déjà être estampille « rouge brun ». Alors le coup des lacrymos, ça va relancer la guerre politique à Marignane. Mais si l'on en croit les résultats des municipales de 2020, la gauche n'a pas réussi à y faire son trou et le Maire doit être soutenu par presque toute la population. Ça va compliquer les choses pour Darmanin et les gauchos.

Résultats élections municipales 2020 : Marignane (13700)

Voici les résultats complets des élections municipales 2020 pour la ville de : Marignane (13700).

LE MEILLEUR EST A VENIR
Tête de liste : M. Eric LE DISSES

70,42% (5 207 voix)

UNION DES CITOYENS DE MARIGNANE
Tête de liste : M. Adrien ALEO

14,47% (1 070 voix)

AGIR ENSEMBLE POUR MARIGNANE
Tête de liste : M. Joseph TORNAMBÉ

7,66% (567 voix)

CITOYENNE ECOLOGIQUE SOLIDAIRE
Tête de liste : Mme Marie Claude GARGANI

7,43% (550 voix)

A suivre. Monsieur Le Dissès va-t-il nous faire la démonstration éclatante que « quand on veut, on peut », même au pays de Macron ? Va-t-il nous faire la démonstration éclatante que ce que veut le peuple, Dieu le veut (Proverbe latin *« Vox populi, vox Dei »)* même en 2024, alors que le dictateur Macron règne ?